



## Réunion D.G.P.A /OS du 28 Juin 2005 Réforme statutaire AGENT / CHEF D'EQUIPE

### Déclaration des syndicats CGT, FO et CFDT

La D.G.P.A. a convoqué les organisations syndicales CGT FO et CFDT pour une réunion de travail sur la réforme statutaire AE/CEE ce mardi 28 juin. Cette réunion faisait suite à celle du 11 février. Ce jour là les trois organisations syndicales avaient exposé leurs revendications sur le chantier statutaire.

L'engagement du ministre étant de mettre en œuvre cette réforme en Janvier 2006 ; la D.G.P.A. (ex D.P.S.M.) avait pris l'engagement de présenter un projet ou au moins des propositions vers la mi avril 2005 Nous sommes fin juin, 5 mois déjà ont passés ! Nous avons constaté lors de cette réunion que l'administration n'avait aucun projet, celle-ci n'a même pas pris la peine de consulter les cahiers revendicatifs déposés par nos organisations syndicales

#### **Ceci est intolérable !**

L'administration refuse de prendre en compte les revendications des agents, même en ce qui concerne une réforme aussi importante que celle de nos statuts.

Cette dernière réunion c'est traduite par un dialogue de sourd :

- Sur la réforme des grilles indiciaires, ainsi que sur la possibilité d'un déroulement de carrière linéaire, le ministère se dédouane en prétendant ne pas avoir autorité sur le sujet, rejetant la responsabilité sur la direction générale de la fonction publique.
- Sur le maintien du service actif, si la D.G.P.A. prétend qu'il sera conservé pour les agents qui resteraient à l'état, (D.I.R.), elle ne peut nous donner aucune garantie pérenne quant à l'ensemble des agents susceptibles d'être transférés dans les conseils généraux.

- Sur la revalorisation de notre régime indemnitaire, la Directrice a proposé de « *laisser de côté le dossier statutaire et de définir des priorités* ». N'ayant aucun élément, nous avons refusé chaque organisation précisant que le dossier statutaire est prioritaire.
- Sur le maintien de nos missions actuelles, là aussi l'administration n'a pas eu de réponses claires. Pire celle-ci ne parle plus de missions mais de métiers. Pouvons nous en déduire qu'elle cherche à vider nos emplois de toute notion de service public ? Cette réforme ne serait-elle pas un moyen détourné pour l'administration de supprimer nos catégories ?
- Quant à notre demande d'avoir, au même titre que les pompiers ou la police, une bonification de 20% par années de service accomplies (en raison des risques dus au fait de travailler sur la route). La c'est le pompon !! Réponse de l'administration : cette disposition leur a été octroyée contre leur acceptation d'abandonner le droit de grève.

### **De qui se moque-t-on ?**

Notre ministère joue la montre. Son objectif est d'attendre pour réformer nos statuts que les éventuels transferts dans les collectivités locales soient réalisés pour réduire le coût de cette réforme.

Devant le mépris qu'affiche l'administration pour l'ensemble des personnels du secteur exploitation, les trois syndicats ont pris la décision de quitter la salle une heure à peine après le début de cette réunion.

### **Ne soyons pas dupe !!**

Cette réforme doit concerner l'ensemble des 33000 agents de nos catégories et doit s'appliquer dès le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Car même en cas de transfert, celle-ci permettra aux personnels concernés de partir vers la fonction publique territoriale dans les meilleures conditions statutaires possibles.

**Parce que nous sommes tous concernés par cette réforme, l'ensemble des organisations syndicales présentes à cette réunion appelle les agents, chef d'équipe et contrôleurs à rester vigilant et à préparer une action forte dès le début de l'automne pour faire plier notre ministère et obtenir une réforme statutaire de réel progrès social pour nos catégories.**